L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 8 OCTOBRE 1887.

ENSEIGNEMENT MUSICAL.—Mlle Marie Roubion, professeur de piano, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler aux lecteurs de l'*Abeille*, réunissait dernièrement quelques-unes de ses élèves chez Mme Wilkinson, afin que parents et amis pussent juger des progrès accomplis. Une assistance nombreuse et choisie a vivement applaudi à ces progrès très réels et obtenus en peu de temps. Il y a eu succès pour Mlles C. Wild, V. Wild, L. Trèno, piano et chant.

Cette soirée a été doublement heureuse pour Mlle Marie Roubion, d'abord comme professeur et puis comme pianiste. Elle a, en effet, exécuté avec sentiment, avec style, deux compositions de couleurs tout à fait différentes : Une *Berceuse*, de Chopin et *Heures de mélancolie*, rêverie d'un compositeur mexicain, dont le nom nous échappe.

Cette petite fête musicale nous confirme dans ce que nous avons déjà écrit au sujet de Mlle Marie Roubion et nous donne plein droit de la recommander une fois de plus aux familles, en quête d'un professeur digne de toute confiance.

MEA CULPA.—En rendant compte hier du mariage Soulat-Sarpy, nous avons commis, paraît-il, une erreur. Ce n'est point son allocution, mais bien le formule de serment qu'a lue le R. P. Mires. Voilà qui est réparé.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe dont Mlle Helen Blythe est l'étoile, fait aujourd'hui ses adieux au public de la Nouvelle-Orléans. Le drame : *Only a Woman's Heart*, sera joué en matinée et le soir. Hier encore Mlle Blythe y obtenait un succès flatteur. Nous vous recommandons surtout la façon dont elle interprète la fin du troisième acte, la scène où elle signe l'acte d'adoption qui lui enlève son enfant. Elle y trouve des accents qui partent du cœur et y arrivent ; là se manifestent de bonnes qualités dramatiques.

A l'acte suivant, vous remarquerez infailliblement la petite Anna Lloyd, une bambine d'une physionomie qui révèle tout d'abord l'intelligence. Et hâtons-nous d'ajouter que cette physionomie n'est point trompeuse. Cette intelligence s'affirme, en effet, dans des deux scènes avec Edith Gordon, sa mère, avec Allen Gordon, son père, et surtout dans une *Berceuse* qu'elle joue, qu'elle chante d'une très gentille voix et détaille avec naturel et esprit. Une rare aisance chez cette petite ; seulement abusons-nous pas. Le surintendant pense avec raison que leur présence est nuisible aux autres enfants car tous les 6 sont déjà des criminels. Il semble tenus autant que possible à l'écart, mais il serait à désirer que l'on n'en envoyât pas d'autres.

Le surintendant déclare que les cours de l'école sont suivis régulièrement. Le rapport informe le Maire qu'avant de mettre les enfants en liberté, il devrait s'informer de leur conduite.

Pavage.—La compagnie de tramways de Carrollton, commencera le 11 courant, les travaux d'abaissement de ses voies ferrées pour permettre l'achèvement du pavage en asphalte de la rue Baronne entre les rues Perdido et Delord.

La voie de la rue du Camp—Tout le bois provenant de la démolition de la voie en bois de la rue du Camp va être distribué dans tous les asiles ; comme bien l'on puisse, il y en a une très grande quantité. Aussitôt qu'il sera complètement enlevé, M. Burtley, qui est préposé à l'entretien des rues des districts supérieurs, fera curer le canal pour faciliter l'écoulement de l'eau.

Pont à remplacer.—Le Pont situé à l'intersection des rues Roman et Nouveau St. Bernard, a été emporté par la dernière inondation. Les habitants demandent que l'autorité veuille bien en reconstruire un autre à la place.

A la Poste.—Le maître de poste, M. Geo. Nott, a dressé, pour le mois de septembre, un rapport ainsi rédigé :

Nombre des employés pour la distribution spéciale, 8.

Nombre de lettres et paquets étrangers adressés par service spécial, 2,243.

Nombre de lettres de la ville (service spécial), 1,212.

Total, 3,155.

La moyenne du temps écoulé entre la réception d'une lettre et sa distribution par service spécial a été de 27 minutes.

Nombre de lettres expédiées par service spécial, 2,199.

Il a été vendu pour $200 70 de timbres du service spécial.

217 lettres sur le nombre total n'ont pas été distribuées dans les délais fixés et l'ont été ensuite par le moyen des boîtes.

Le feu.—Le feu a pris hier matin au No 124 de la rue Laurel et a endommagé pour $200 l'immeuble qui appartient à W. S. O'Hean, et est assuré $2,500 à la London and Lancashire Co. Le mobilier a été endommagé pour $30. Il est assuré $300 à la Southern Co.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1887
—Indications—Pour la Louisiane : Beau temps, suivi de pluie ; vents frais du sud-est.

Température du 7 octobre 1887.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	75	25
Midi	81	28
3 P. M.	80	27
6 P. M.	73	23

Nlle-Orléans, Lne. 7 octobre 1887.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	72	Nashville, Tenn	78
Augusta, Gis	—	Pittsburg, Pie	80
Savannah, Gis	—	Cairo, Ill	78
Mobile, Ala	78	Davenport, Iowa	82
Montgomery, Ala	78	Dubuque, Iowa	84
Vicksburg, Miss	84	Keokuk Iowa	80
Galveston, Tex	82	La Crosse, Wis	82
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	78
Shreveport, La	82	St-Paul, Minn	64
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	80
Chattanooga, Tenn	74	Omaha, Neb	80

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.

Antoine A. Fornaca à Mlle Aurena Morney.
John Barbino, Jr., à Mlle Elizabeth Bradley.
Henry McCloskey à Mme Vve Stephania Kahler.
Charles C. Crane à Mlle Adeline Nelson.
John Bauer à Mlle Catherine Kruppenbacher.
Charles Schuler à Mlle Catherine Brewster.
Michael Brown à Mlle Mary Brown.
Ralph S. Parker et Mlle Mary C. Lyman.

Naissances.

Mme Wm. P. Salothe, un garçon.
Mme John Kirchen, une fille.
Mme John Frye, une fille.

Décès.

Mme Josephine E. Lenus, 44 ans, New York City.
Mme Samuel Stewart, 74 ans, 255 avenue Louisiana.
Alice Samuels, 12 ans 73 rue Remparts, côté Nord.
Abram Philis, 31 ans, Infirmerie Touro.
Bazile Olivier, 75 ans, 378 rue Remparts, côté Nord.
Bernard Leah, 50 ans, 751 rue Magazins.
Salvador Montes 53 ans, rues Gasquet et Howard.
David O Brien, 10 mois 641 rue Claiborne, côté Nord.
Mary Hill, 3 mois, 109 rue Tremé.
Lizzie Becker, 10 ans rue Tchoupitoulas, près Toledano.
Marie Mary E. Seymour, 82 ans, 346 rue Carondelet.
Mme Catherine Seefs, 72 ans 92 rue Louisa.
Catherine Malouse, 41 ans, 409 rue Derbigny, côté Nord.
Sarah Parr 63 ans, 30 rue Elmire.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mary L. Genella à Vincent Mielly, une portion de terre dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Soulat, Colisée, Robert et Chestnut, $320.

Charles Flotte à George Sick, une portion de terre dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues des Français, Chartres, Esplanade et Decatur, $1575.

Mlle M. Mourer à G. W. Guth, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Royale, Dauphine et Marigny, $1270.

Louis Mathis à Mlle Mary Ann Thompson, un terrain dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Laurel, Annonciation et Washington, $1075.

Paul A. Bacas à Fred. H. Roettcher, une portion de terre dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Canal et Douane, $2500.

Succession de Dennis Cloney à John Monaghan, un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St Jane, Commune et Gravier, $1550.

Cour Civile de District—L'inventaire de la succession Andrea Pareti a donné :

Propriétés immobilières, $6,500.

Actions de chemins de fer, $133, 853 33 1|3.

Propriété mobilière, $150. Total, $20,503 33 1|3.

Inventaire de la succession Godfrey Lohr : $2,035 35.

Cour Criminelle.—Section A.—James Lee, voies de fait, au mois de brison.

Robt Darkin, simple attaque, 20 jours.

Hattie Morris, même délit, 15 jours.

Ecoles publiques.—Le Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques s'est réuni sous la présidence du vice-président H. Bartley.

Le surintendant Uric Bettison a soumis un rapport annonçant que les élèves fréquentant cette année les écoles, sont au nombre de 14,611.

Des congés ont été accordés comme suit :—sans paiement—

A Mlle Jennie Dodge jusqu'au 15 octobre ; à Mlle C. Sabatt jusqu'à son rétablissement ; à Mlle W. J. Goham jusqu'à sa complète guérison ; à Mme A. L. Howard jusqu'au 15 octobre ; à Mme Roy Clark jusqu'à guérison.

Les promotions et nominations suivantes ont aussi été faites :

Mlle Bridget Hynes, 3me assistante à l'école Marigny nommée 2me assistante au Bayou Road ; Mlle Mamie Canfield, de 3me assistante à Short street, à 3me assistante à Marigny.

Mlle Carmélite Otero, 3me assistante à Short street.

Mme Ida Grosch, 3me assistante au McDonogh School No. 5, en remplacement de Mlle E. Croft, démissionnaire.

Mlle Louise Lynch, de 2me assistante au Washington No. 1, 1re assistante dans la même école.

Mlle H. L. Brown, de 3me assistante au McDonogh No. 16, à 2me assistante au Washington No. 1.

Mlle Johanna Brown, 3me assistante au McDonogh No. 16, garçons.

Les nouveaux comités d'inspection sont ainsi composés :

Premier District — Rogers, Flynn, Faust.

Deuxième District—De Fuentes, Morris.

Troisième District—Seaman, McElroy, Lanaux.

Quatrième District — Kruttschnitt, Walsley, Boyle.

Cinquième District—Cohn, Houston.

Sixième District - Mercier, Vinet.

Septième District—Howe, McLean.

Les démissions suivantes ont été reçues :

De Mme R. M. Lusher, école des filles ; Mme Phebie Packard, école Chestnut ; Mme E. C. Hunter, école Laurel.

Maison de refuge.—Les directeurs de la Maison de Refuge ont tenu un meeting au cours duquel le Surintendant Staunton a soumis le rapport suivant.

Reçu durant le mois, 55 enfants dont 13 blancs et 42 de couleur. Le nombre en a mis 10 en liberté, le juge Keller 2 et 3 se sont échappés. Il y a parmi les détenus actuels 6 garçons de couleur de 17 à 20 ans qui sont enfermés depuis 6 ou 7 ans et se sont échappés plusieurs fois.

Le surintendant pense avec raison que leur présence est nuisible aux autres enfants car tous les 6 sont déjà des criminels. Il semble tenus autant que possible à l'écart, mais il serait à désirer que l'on n'en envoyât pas d'autres.

Le surintendant déclare que les cours de l'école sont suivis régulièrement. Le rapport informe le Maire qu'avant de mettre les enfants en liberté, il devrait s'informer de leur conduite.

The Louisiana Ice Company.—A une réunion des créanciers de la Compagnie de Glace de la Louisiane, tenue hier soir, les rapports des comités de fabrique et de finances ont été lus et approuvés. Ils établissent que la fabrique est en état de continuer ses opérations et que la dette de la compagnie est moins élevée qu'elle ne l'était il y a quatre ans. A la réunion dont il s'agit, il a été décidé d'émettre $60,000 d'obligations de troisième hypothèque, garanties par un fonds d'amortissement. On nous assure que $40,000 de ces obligations ou *bonds* ont déjà été pris, et l'on est maintenant certain, paraît-il, que les travaux interrompus provisoirement seront inaugurés de nouveau dans quelques jours. La fabrique se trouvera alors placée dans de meilleures conditions qu'elle ne l'a jamais été auparavant.

Excursions à Abita Springs.—Ces excursions, devenues si populaires, auront lieu pendant tout l'hiver. Le train partira de la gare du Northeastern railroad, au pied de Press street, tous les dimanches à 8 heures du matin.

Ladies of Honor Benevolent Association.—La seconde réunion mensuelle de cette association aura lieu au domicile du secrétaire aux finances, demain, dimanche, à 4 heures précises de l'après-midi. Un comité spécial nommé dans ce but s'est assuré l'usage du Temperance Hall, au coin des rues Remparts et Espagne, 3e district, et les réunions mensuelles y auront lieu désormais, à 3 heures de l'après-midi, à commencer par celle du 2e dimanche de novembre. On nous prie d'appeler l'attention des membres sur l'importance du meeting de demain ; on compte absolument sur leur présence, des affaires urgentes devant y être traitées.

Plainte—Le surveillant du port s'est plaint au maire que durant la tempête un bateau plat a sombré au pied de la rue Mandeville où abordent d'ordinaire les bateaux de la ligne Serra. Un steamer de cette ligne n'a pas pu aborder à son quai à cause de cette épave qui a encombré les abords. Le surveillant demande au maire de les faire débarrasser.

Incendie.—Le feu a pris, hier soir, au centre de l'îlet borné par les rues Conti, St Louis, Chartres et Decatur, dans un bâtiment inoccupé, situé dans une arrière cour du No. 123 de la rue Decatur.

Le propriétaire est M. E. Barker.

L'immeuble principal est assuré $2,000. La partie incendiée ne l'est pas. Le stock de E. Barker a été endommagé que par l'eau. Il est assuré $2,000 à la People's Co. Alarme à la boîte 142.

Chute.—Hier matin, à 11 heures, un nègre du nom de Ch. Jackson qui travaillait à bord du steamship "City of Lincoln", au pied de la rue Philip, est tombé et a donné de la tête contre le cabestan avec une telle violence qu'il a perdu connaissance. Il n'a pas été autrement blessé.

Paragraphes.—A propos du procès qui va lui être intenté prochainement comme président de la Carondelet Canal and Navigation Company, M. H. Saloy déclare qu'il prétestera énergiquement contre l'accusation de négligence portée contre lui en ce qui concerne la réparation des levées, attendu, dit-il, qu'il n'existe aucune loi à sa connaissance qui l'y oblige.

—Le feu a pris hier matin, dans l'épicerie de Mme C. Weber, encoignure Perdido et Remparts, mais n'a causé que des dommages insignifiants.

—Annie Hill et Jeff Smith s'étant battus jeudi au coin des rues Front et Poydras, Annie a été blessée d'un coup de couteau au bras gauche.

—Des voleurs ont pénétré au No 139 de la rue Calliope, hier à 3 heures 30 du matin et se sont emparés d'une somme de $39 appartenant à M. Angelo et une autre de $10 appartenant à M. Ch. Friend.

—Une nommée Cintanna Toney, qui habite rue St Pierre No. 249, avait donné à un enfant de couleur qui habite rue Félicité No 106, une somme de $5 pour s'acheter des chaussures. Ce dernier qui avait gardé l'argent et n'avait pas reparu a été arrêté et mis sous caution par le juge Davey.

Le Congrès coopératif de Tours, France.

Le Congrès s'est ajourné le 20 septembre, après une session de trois jours.

M. Frédéric Passy s'y est fait entendre. L'honorable M. Passy est toujours mécontent de son sort et toujours insatiable de progrès, a dit l'honorable député de la Seine. Il faut distinguer entre l'irréalisable absolu,—c'est ce qui est contraire à la liberté ou à la nature humaine,—et l'irréalisable relatif, qui n'est peut-être que l'irréalisé. Cette distinction n'a pas été peut-être toujours assez présente à l'esprit des coopérateurs. Le salaire, par exemple, est une institution qui sera toujours et partout, mais sous des formes qui peuvent être modifiées. Ne sommes-nous pas tous des salariés ? Mitaleur n'a-t-il pas dit : "Il n'y a que trois façons de vivre : être voleur, mendiant ou salarié."

L'orateur a rappelé quelques-uns des résultats obtenus, soit en Angleterre, soit en France, par la coopération—par exemple, la Boulangerie coopérative de Roubaix, qui a pu restituer à chaque adhérent, sous forme de dividende, le quart environ des dépenses consacrées à l'achat de leur pain, ou la Société des forges de Commentry, qui distribue aux ouvriers adhérents des dividendes bien supérieurs à ceux que les propriétaires de l'usine peuvent retirer de leur capital. M. Passy a terminé son discours en recommandant l'établissement d'une alliance internationale entre les coopérateurs du monde entier (alliance qui a déjà été votée en principe par les coopérateurs anglais et italiens). Ses paroles ont soulevé, à maintes reprises, les applaudissements de l'auditoire.

Les conclusions adoptées par l'assemblée, après rapport des commissions, peuvent se résumer ainsi :

"1. Le congrès engage les coopérateurs à créer des caisses de prêts, à capital distinct et à administration indépendantes des Sociétés de consommation ; 2. il sera demandé au législateur d'assimiler aux Sociétés de secours mutuels les associations coopératives, en ce qui regarde les assurances collectives, aux termes de la loi de 1858 ; 3. les Sociétés sont invitées à introduire dans leurs statuts une disposition établissant la participation de tous leurs employés aux bénéfices annuels ; 4. à propos du du régime des boissons, il est émis le vœu que, dans les villes non rédimées, les droits pèsent également sur les vins circulant au détail ou en nature ; 5. au nombre des réformes à introduire dans la loi sur les Sociétés de 1867, il est unanime ment demandé que le concours du notaire ne soit plus imposé aux sociétés en formation, et qu'elles se puissent constituer en faisant simplement enregistrer l'acte constitutif, rédigé sous seing privé ; 6. les Sociétés de consommation sont invitées à entrer en rapport direct avec les agriculteurs, au moyen des syndicats agricoles, et à supprimer ainsi les frais d'intermédiaires qui grèvent les échanges

Il a été décidé que le prochain congrès se réunira, en 1889, à Paris.

ROYAL BAKING POWDER
Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'insuitité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe aux mêmes à toute compagnaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO.
SCHMIDT & ZIEGLER.
12oct, 2d 1 an. mar ven. sam.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Journal le Gaulois.

Paris, 7 oct.—Le journal le *Gaulois* écrit que le grand duc Nicolas, de Russie, a déclaré récemment que, lorsque l'occasion se présenterait, lui et plusieurs Russes joindront l'armée française.

Rente française

Paris, 7 oct.—Le trois pour cent est coté à 82 francs 27 1|2 centimes.

M. Mandel.

Paris, 7 oct.—M. Mandel, consul de France à Laurium (ff) a été destitué à cause de ses attentions auprès d'une princesse d'Orléans, pendant que celle-ci faisait une tournée en Grèce.

Banquet offert à M. Spuller.

Paris, 7 octobre—Un banquet a été donné hier soir à M. Spuller, ministre de l'instruction publique.

Celui-ci a prononcé un discours, dans lequel il a dit que le seul fait de voir M. Grévy au pouvoir est une garantie de sécurité pour la France. Sa politique est toute de paix. L'orateur a demandé avec instance à tous les républicains et à tous les Français de se rallier à la politique du gouvernement.

Mort du Sultan du Maroc.

Paris, 7 oct—Le Sultan du Maroc est mort.

A la réception de la nouvelle, le cuirassé *Courbet* a reçu l'ordre de se rendre à Tanger.

Le Général Caffarel suspendu de ses fonctions.

Paris 7 oct.—Le Général Caffarel, chef d'état major du département de la guerre, a été suspendu pour trafic dans une arrière cour du No. 123 de la rue Decatur.

Le propriétaire est M. E. Barker.

L'immeuble principal est assuré $2,000. La partie incendiée ne l'est pas. Le stock de E. Barker a été endommagé que par l'eau. Il est assuré $2,000 à la People's Co. Alarme à la boîte 142.

Chute.—Hier matin, à 11 heures, un nègre du nom de Ch. Jackson qui travaillait à bord du steamship "City of Lincoln", au pied de la rue Philip, est tombé et a donné de la tête contre le cabestan avec une telle violence qu'il a perdu connaissance. Il n'a pas été autrement blessé.

Paragraphes.—A propos du procès qui va lui être intenté prochainement comme président de la Carondelet Canal and Navigation Company, M. H. Saloy déclare qu'il prétestera énergiquement contre l'accusation de négligence portée contre lui en ce qui concerne la réparation des levées, attendu, dit-il, qu'il n'existe aucune loi à sa connaissance qui l'y oblige.

—Le feu a pris hier matin, dans l'épicerie de Mme C. Weber, encoignure Perdido et Remparts, mais n'a causé que des dommages insignifiants.

—Annie Hill et Jeff Smith s'étant battus jeudi au coin des rues Front et Poydras, Annie a été blessée d'un coup de couteau au bras gauche.

—Des voleurs ont pénétré au No 139 de la rue Calliope, hier à 3 heures 30 du matin et se sont emparés d'une somme de $39 appartenant à M. Angelo et une autre de $10 appartenant à M. Ch. Friend.

—Une nommée Cintanna Toney, qui habite rue St Pierre No. 249, avait donné à un enfant de couleur qui habite rue Félicité No 106, une somme de $5 pour s'acheter des chaussures. Ce dernier qui avait gardé l'argent et n'avait pas reparu a été arrêté et mis sous caution par le juge Davey.

Le Congrès coopératif de Tours, France.

Le Congrès s'est ajourné le 20 septembre, après une session de trois jours.

M. Frédéric Passy s'y est fait entendre. L'honorable M. Passy est toujours mécontent de son sort et toujours insatiable de progrès, a dit l'honorable député de la Seine. Il faut distinguer entre l'irréalisable absolu,—c'est ce qui est contraire à la liberté ou à la nature humaine,—et l'irréalisable relatif, qui n'est peut-être que l'irréalisé. Cette distinction n'a pas été peut-être toujours assez présente à l'esprit des coopérateurs. Le salaire, par exemple, est une institution qui sera toujours et partout, mais sous des formes qui peuvent être modifiées. Ne sommes-nous pas tous des salariés ? Mitaleur n'a-t-il pas dit : "Il n'y a que trois façons de vivre : être voleur, mendiant ou salarié."

L'orateur a rappelé quelques-uns des résultats obtenus, soit en Angleterre, soit en France, par la coopération—par exemple, la Boulangerie coopérative de Roubaix, qui a pu restituer à chaque adhérent, sous forme de dividende, le quart environ des dépenses consacrées à l'achat de leur pain, ou la Société des forges de Commentry, qui distribue aux ouvriers adhérents des dividendes bien supérieurs à ceux que les propriétaires de l'usine peuvent retirer de leur capital. M. Passy a terminé son discours en recommandant l'établissement d'une alliance internationale entre les coopérateurs du monde entier (alliance qui a déjà été votée en principe par les coopérateurs anglais et italiens). Ses paroles ont soulevé, à maintes reprises, les applaudissements de l'auditoire.

Les conclusions adoptées par l'assemblée, après rapport des commissions, peuvent se résumer ainsi :

"1. Le congrès engage les coopérateurs à créer des caisses de prêts, à capital distinct et à administration indépendantes des Sociétés de consommation ; 2. il sera demandé au législateur d'assimiler aux Sociétés de secours mutuels les associations coopératives, en ce qui regarde les assurances collectives, aux termes de la loi de 1858 ; 3. les Sociétés sont invitées à introduire dans leurs statuts une disposition établissant la participation de tous leurs employés aux bénéfices annuels ; 4. à propos du du régime des boissons, il est émis le vœu que, dans les villes non rédimées, les droits pèsent également sur les vins circulant au détail ou en nature ; 5. au nombre des réformes à introduire dans la loi sur les Sociétés de 1867, il est unanimement demandé que le concours du notaire ne soit plus imposé aux sociétés en formation, et qu'elles se puissent constituer en faisant simplement enregistrer l'acte constitutif, rédigé sous seing privé ; 6. les Sociétés de consommation sont invitées à entrer en rapport direct avec les agriculteurs, au moyen des syndicats agricoles, et à supprimer ainsi les frais d'intermédiaires qui grèvent les échanges

Il a été décidé que le prochain congrès se réunira, en 1889, à Paris.

Lord Salisbury.

Londres, 7 octobre—Le bruit court que Lord Salisbury, premier ministre, rendra visite sous peu au Prince Bismarck.

Choléra.

Rome, 7 oct—Dans les dernières vingt quatre heures on a constaté à Messine 15 nouveaux cas de choléra et 4 décès par cette maladie.

L'enquête sur le meurtre Whelehan.

Londres, 7 oct.—Callinan, le délateur qui est devenu témoin pour la couronne dans l'affaire instituée contre ses complices, accusés du meurtre du constable Whelehan, a continué son témoignage aujourd'hui à Ennis.

Panique à Santiago de Cuba.

Havane, 7 octobre—Des secousses de tremblement de terre se font sentir journellement à Santiago de Cuba. Les habitants sont frappés de panique et les affaires sont à peu près suspendues.

Choléra asiatique.

Ottawa, Ont., 7 octobre—Vu l'existence du choléra asiatique en Europe, le Conseil de ville a adopté une résolution qui interdit l'exportation de chiffons des ports de la Méditerranée.

Les pêcheries.

Ottawa, Ont., 7 oct—Quatre croiseurs seulement continueront le service pour la protection des pêcheries, après le 10 courant. Les autres croiseurs seront rappelés pour le reste de la saison.

Jusqu'ici il n'y a pas eu de plaintes où très peu, de la part des Etats-Unis, relativement à la façon dont le service a été fait.

WASHINGTON.

Le Chirurgien en Chef Hamilton.

Washington, 7 oct—Le chirurgien en chef Hamilton a reçu une dépêche du député collecteur Spencer, à Tampa, Floride, annonçant que la fièvre jaune sévit en cet endroit.

Le vice amiral Chandler.

Washington, D. C. 7 oct—Le Secrétaire de la marine par intérim a reçu aujourd'hui une dépêche du vice amiral Chandler, commandant l'escadre asiatique, datée du 7 octobre, de Nagasaki, Japon. Le vice amiral dit qu'il enverra un navire à l'île Nouage, du groupe des îles Caroline, pour faire une enquête relative aux massacres des espagnols par les indigènes, et pour protéger les intérêts américains et les missionnaires dans l'Inde.

Fièvre jaune.

Jacksonville, Floride, 7 octobre—Une dépêche spéciale de Tampa au journal *Times Union*, datée de 10 heures ce matin, annonce : "Les médecins d'ici ont déclaré ce matin que la fièvre jaune règne en cette ville. Il n'y a que deux cas d'un type bénin et un décès a été constaté. La population est frappée de panique et déserte la ville.

Il n'est pas probable que la fièvre jaune devienne épidémique avant plusieurs jours, si toutefois cela arrive. Il n'y a pas de fortes raisons pour s'effrayer, car le temps est favorable à la salubrité et on s'attend à une gelée sous peu.

Mandat d'arrêt.

Chicago, Ills., 7 octobre—Une dépêche spéciale de St Louis, Mo., au journal *Times* dit :

"Un warrant a été lancé pour l'arrestation du Rabbin Simon Gerstman, accusé d'avoir reçu de l'argent du Dr Wills R. King de Sedalia, Mo., pour avoir essayé d'obtenir du gouvernement intérimaire Morehouse, la grâce de Robert, fils de King, condamné, il y a deux ans, à 6 années de pénitencier pour avoir volé $50,000 de la banque d'Sedalia. Gerstman, dont il était le tenueur de livres confidentiel et l'assistant-calasier.

L'accusation est portée par le Dr. King, qui déclare que le rabbin lui a dit qu'il pouvait influencer le gouverneur Morehouse et obtenir de celui-ci la grâce du fils du Dr King. Ce dernier paya à Simon la somme de $40 et a consenti à lui donner d'avantage s'il réussissait.

Gertsman est actuellement à Washington City, afin d'y toucher une somme de plus de $8000, arrérages d'une pension qui lui a été récemment allouée.

Le gouverneur intérimaire Morehouse dit que Gertsman a persévéramment tenté de l'influencer au sujet de la grâce demandée, mais il ne l'accuse pas d'avoir recouru à des moyens illégaux.

L'artiste Mary Anderson

New York, 7 oct.—On annonce que l'artiste Mary Anderson reviendra aux Etats-Unis l'année prochaine et débutera, le 1er novembre, au Star Theatre.

Bruit démenti.

New York 7 oct.—La nouvelle que les privilèges accordés par le gouvernement chinois au comte Mitkiewicz et à un syndicat américain avaient été annulés par ordre de l'impératrice, a été énergiquement démentie hier par le comte lui même.

Le Vice Consul Léo Yuk Lin a dit : Ni le ministre de la Chine, ni le consul et ni moi n'avons reçu pareil avis. Le Comte et le syndicat n'ont rien reçu non plus à ce sujet.

La dépêche est fausse sans nul doute, car nous aurions été notifiés, si une pareille mesure avait été passée ; mon juge y perdrait trop. Vous pouvez avec assurté dire que les plans du comte seront mis à exécution.

L'affaire Jacob Sharp.

Albany, N. Y., 7 sept.—Cette après-midi le juge Ruger a accordé une ajournement de jugement dans l'affaire Jacob Sharp.

Faillites.

New York, 7 octobre—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. G. Dunn & Cie., tant au Canada, aux Etats-Unis, à 187, et au Canada, à 27.

Les faillites sont peu nombreuses dans les Etats de l'Est et du Centre ; la majeure partie s'en trouve dans l'Ouest et le Sud.

Mort du capitaine John G. Mas.

Springfield, Illinois, 7 octobre—Le capitaine John G. Mas est mort subitement aujourd'hui.

M. Marvin Hughett

Chicago, 7 oct—M. Marvin Hughett, président du Northwestern R. R., partira demain matin, pour faire une tournée sur les lignes du Nord-ouest jusqu'à St. Paul, Duluth et Omaha. Il sera accompagné par les officiers du New York Central & Lake Shore R. R.

Faillite.

Bangor, Mne., 7 oct—MM. Jacob Stern & Cie., (marchandises sèches) ont fait faillite.

Leur passif est de $11,000

Tableau hebdomadaire.

New-York, 7 octobre. — Tableau de l'état de coton pour la semaine finissant le 7 octobre 1887 :

	Balles
Recettes nettes dans tous les ports des E.-U. durant la semaine	250,270
Même semaine l'année dernière	196,115
Exporté durant la semaine	90,761
Même période l'année dernière	551,449
Total exporté à cette date	170,550
Même période l'année dernière	37,759
Stock dans tous les ports des E.-U	442,935
Même période l'année dernière	227,524
Stock dans les ports de l'intérieur	128,728
Même période l'année dernière	441,660
Stock à Liverpool	77,487
Même période l'année dernière	54,987
Stock de coton américain en destination de la Grande-Bretagne	475,000
Même période l'année dernière	349,000

Le Journal Neye et la récolte.

Galveston, Texas, 7 oct.—Le journal *Neys* publie des retours de soixante-et-un comtés au Texas sur l'état de la récolte de coton.

Il dit dans un éditorial :

"La perspective n'est nullement favorable. Il y a un mois cette perspective de la récolte de coton au Texas était très encourageante et il y avait tout lieu de croire à un bon rendement. Mais depuis un mois les choses ont changé déplorablement.

Les pluies survenues au mois d'août ont trouvé la récolte beaucoup plus endommagée par la sécheresse d'une été précoce qu'on supposait à cette époque, et le bien que ces pluies d'août ont produit, a été neutralisé dans une grande partie de l'Etat, par les ravages des chenilles de coton.

Les rapports de plus de trente comtés indiquent une perte dans le rendement relativement à l'année dernière qui s'élève à une moyenne de 25 pour cent.

Les rapports de treize comtés ou plus annoncent une augmentation relativement à l'année dernière. Cette augmentation est en moyenne de 15 pour cent au maximum, ce qui est peu encourageant pour la récolte de coton dans cet Etat. Les récoltes endommagées se trouvent dans les comtés qui généralement rendent le plus.

Un avare, souffrant d'une maladie de coeur, se décide à faire venir un médecin.

—Docteur, lui dit-il après une auscultation préalable, combien me prendrez-vous ?

—Pas un centime.

—Je vous remercie, mais c'est trop de désintéressement..... je ne sais si je dois.

—Ne vous inquiétez pas, vos héritiers me payeront.

28 Années de Démangeaison

Une maladie de la peau causant des démangeaisons et des souffrances sans bornes, guérie par les médecines Cuticura.

Si les REMEDES CUTICURA n'avaient été connus il y a 28 ans, j'eus dépensé des centaines dollars ($2000) et ne fusse épargné bien des souffrances. Mon nez (Parfaitement) a commencé à la tête en un endroit guère plus grand qu'un sou. Rapidement il s'étendit sur mon corps et atteignit le dessous des ongles. Je pelais à tout instant et mes douleurs étaient incessantes. Pour telle plaisanterie je n'accepterai pas d'avoir encore la maladie. Je suis pauvre, mais me serais riche d'être débarrassé d'un mal que des médecins disaient être la lèpre, d'autres le dartre, le psoriasis, etc. J'ai pris du ... de la salsepareille pendant plus d'un an et dormi, mais cela n'a pas réussi. J'ai consulté deux ou trois médecins en vain, aucune sourcil je jamais dire ses ... de bien des REMEDES CUTICURA. Ils ont rendu ma peau aussi fraîche que celle d'un enfant ; je n'ai pris que trois bouteilles de CUTICURA et trois boîtes de CUTICURA RESOLVENT et ne me suis servi que de deux savons CUTICURA. Ni vous avez été et ses savons prouvé guérison pour $200.00 je vous assure donner le nom. Je ressemblais au portrait dans votre livre du Psoriasis (portrait No deux. "Comment et Quelquement les Maladies de la Peau"). Aujourd'hui ma peau est aussi nuée que celle de n'importe qui. Par habitude il m'arrive quelquefois de me frotter les bras et les jambes, mais cela ne cause ni douleur ni peine très bien portant. De m'être guéri pendant 28 ans, la chose m'est devenue naturelle. Je vous dois ... Je vous dois ... Tout ce que vous désirez savoir de moi, demandez le moi, ou mieux que je répondrai à quiconque m'écrira pour se renseigner relativement à mon cas.

DENNIS DOWNING.
WATERBURY, Vt., 20 jan. 1887.

Psoriasis, Eczéma, Boutons, Vers blancs, Prurite, Crottes sur la Tête, Croûtes de Lait, Démangeaisons de tous genres, Brûlures, Humeurs, se guérissent par le CUTICURA, l'extraordinaire remède pour la peau, et du sang. Le CUTICURA, qui assouplit la peau d'une façon exquise, et la CUTICURA RESOLVENT, le nouveau dépuratif, alors que les médecins et tous autres remèdes y faillissent.

Vendu partout. Prix, CUTICURA, 50c., SAVON, 25c., RESOLVENT, $1. Préparé par le POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston, Mass.

Demandez le traité intitulé "Comment Guérir les Maladies de la Peau." 64 pages, 50 gravures et 100 attestations.

ROUSSEURS boutons, gerçures et peau grasse sont combattus par le SAVON CUTICURA MEDICAMENTÉ.

Danger des Catarrhes.

Echapper au danger d'une suffocation quand on se trouve dans une position horizontale : bien respirer, dormir profondément, se lever rafraîchi, la tête légère, l'esprit actif et reposé : savoir qu'aucun poison n'affecte l'haleine, l'odorat, le goût, l'ouïe ; pour sentir que le système, par les veines, les artères, n'absorbe pas le poison qui lui nuit, sont autant d'inappréciables bienfaits. Se mettre à l'abri de tous ces maux, voilà ce à quoi doit aspirer tout personne. Celles qui ont essayé en vain beaucoup de remèdes, qui ont consulté nombre de médecins, doivent se persuader que jamais elles ne guériront.

Le SANFORD'S RADICAL CURE est bon en tout temps pour le Catarrhe, au mal local. La guérison est parfaite, l'apaisement des douleurs, instantanée : et il en coûte peu d'un franc pour essayer une boîte de SANFORD'S RADICAL CURE, complète en une bouteille de RADICAL CURE, d'une boîte de CATARRHAL SOLVENT et d'un IMPROVED INHALER, tout en enveloppe dans un paquet avec les renseignements voulus pour que l'on en fasse usage. V